



CONSEIL GENERAL

AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire Gex-Fabry Romain
Cosignataires

Signatures du 1^{er} signataire :

1

Signatures des cosignataires :

Dépôt au nom d'un groupe UDC / Gex-Fabry Romain

Signature du Chef(fe) de groupe :

20

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président :

Compte

Fonctionnement

No du compte 8790 3132 50

Titre / Sous-titre Honoraires ext - études par experts, spécialistes, etc.

Montant au budget 45'000.00

Montant amendé 15'000.00

Justification succincte

Le groupe UDC estime qu'en 2026, la population n'a plus besoin d'être tenue par la main pour être encouragée à installer des panneaux solaires.

Justification complète

Nous avons vu d'un bon œil cette démarche sur quelques années afin de promouvoir l'installation de panneaux solaires dans notre commune. Cependant, aujourd'hui il n'est plus nécessaire, et encore moins indispensable, de regrouper des propriétaires pour organiser un appel d'offres dans ce domaine.

La mise en place massive d'installation de panneaux solaires étant passée, nous avons des entreprises professionnelles dans la région qui savent répondre aux demandes des particuliers. Le groupe UDC souhaite supprimer ce montant de CHF 30000.- dédié aux appels d'offres groupées pour photovoltaïque.

Collombey-Muraz, le 1er décembre 2025

Signature du 1^{er} signataire

